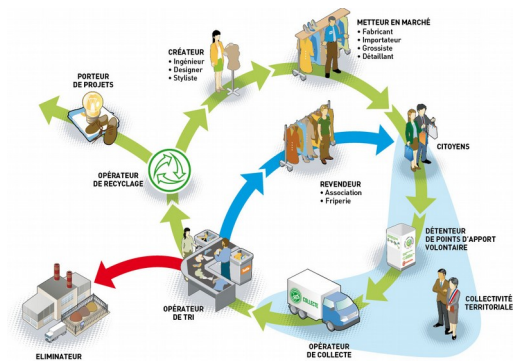


LES TEXTILES AUSSI SE RECYCLENT !

NE JETEZ PLUS VOS VIEUX VÊTEMENTS :

Il est temps que chacun d'entre nous adopte le réflexe de ne plus jeter à la poubelle les vêtements dont il n'a plus l'usage. Ils peuvent encore servir ! Déposez-les dans le conteneur spécifique le plus proche de chez vous ou faites un don à une association caritative.



QUELS TEXTILES SE RECYCLENT ?

Vous pouvez y déposer vos vêtements, votre linge de maison, sacs à main et chaussures usagés et maroquinerie issus des ménages. Les vêtements doivent être propres et emballés dans des sacs plastiques.

Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

Sont exclus de cette collecte les articles non textiles, les matelas, les sommiers, les moquettes, les toiles cirées, les chiffons usagés en provenance des entreprises, les vêtements souillés ou humides.

QUE DEVIENNENT VOS VÊTEMENTS ?



Une fois collecté, le textile est acheminé vers le centre de tri de Vitrolles. Il sera trié en vue d'un réemploi sous forme d'habits (70 %), ou valorisé en chiffon d'essuyage (15 %), effiloché pour être transformé en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique (13 %). Moins de 2 % partent en valorisation énergétique.

POURQUOI RECYCLER ?

- Environnement

Plus de 2,5 milliards d'articles textiles sont mis sur le marché chaque année. Qu'ils ne finissent pas à la poubelle, qu'ils servent à plusieurs personnes ou que leurs matières soient récupérées pour d'autres utilisations permet de réduire les déchets, de préserver les ressources naturelles et limiter les gaz à effet de serre et les pollutions.

- Social et solidaire

La filière a le potentiel de créer de l'activité et des embauches, notamment pour les personnes en difficulté au regard de l'emploi, c'est le cas sur le centre de tri des textiles à Vitrolles.

- Économie

Réemployer, recycler c'est redonner de la valeur à ce qui, sinon, serait détruit. La filière de récupération et de valorisation des textiles usagés est un secteur en croissance.

OÙ JETER VOS TEXTILES USAGÉS ?

Comment trouver facilement un point de collecte pour mes vêtements, linges de maison, sacs à main ou chaussures usagés ?

Sur le site **la fibre du tri** c'est simple... En un clic découvrez tous les points de collecte textiles de votre ville !

Saisissez votre adresse : Une colonne, une boutique solidaire, tous les points sont recensés à proximité de chez vous !

<https://www.lafibredutri.fr/je-depose>

COLLECTE DES PRODUITS REMBOURRÉS D'ASSISES ET DE COUCHAGE EN DÉCHÈTERIE

Des bornes de collecte dédiées sont installées depuis mi-novembre dans les déchèteries d'Aix en Provence, Lambesc, Les Pennes Mirabeau, Rousset et Gardanne.

Articles acceptés:

- Les couettes, les sacs de couchage, les oreillers et traversins, les coussins, les surmatelas et les édredons.

Articles non acceptés dans la borne PRAC :

- Draps, draps-housses, housses de couette, alèse, taie d'oreiller, couvertures, plaid, couvre-lit, tour de lit, dessus de lit, tapis, rideaux, voilages.

Ces derniers peuvent être déposés dans la borne textile.

Plus de renseignements sur notre site : paysdaix.fr ou au 0810 00 31 10

Télécharger votre application :

<http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/appli-nos-dechets>

